



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le mardi 6 octobre 2020 à 19 h 30, au Centre des arts et de la culture, au 1470, route 277, Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2020-127 :

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre la construction d'une remise complémentaire au commerce actuel (notaire) avec une marge de recul de la ligne arrière du terrain de 4 mètres lorsque la norme, à l'article 7.3.2.1 du règlement de zonage numéro 62-2006, prévoit que la marge de recul pour cette catégorie de bâtiment soit la même que le bâtiment principal, soit 8 mètres.

Identification du site concerné : 1574 A et B, route 277, lot numéro PC-31912, zone 50-C, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Préalablement aux délibérations sur ladite demande, le Conseil prendra connaissance de la correspondance et des commentaires reçus.

Donné à Lac-Etchemin, le 21^e jour de septembre 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, le 21^e jour de septembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour de septembre 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA